



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
N° de division : 01 - Montréal  
N° de cour : 500-11-062929-233  
N° de dossier : 41-2995093

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre commerciale)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

**LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.**,  
corps politique légalement constitué selon la Loi ayant  
son siège social et son principal établissement au 7399  
boul. Saint-Laurent, en la ville de Montréal, province de  
Québec, H2R 1W7.

Compagnie débitrice

- ET -

**KPMG INC.**, 600 boul. de Maisonneuve Ouest, bureau  
1500, Montréal, Québec, H3A 0A3.

Syndic Autorisé en Insolvabilité

**AVIS DE LA FAILLITE ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS**  
**(paragraphe 102(1) de la Loi)**

---

Avis est donné de ce qui suit:

1. **LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.** est réputée avoir déposé une cession à la suite du non-dépôt de la proposition le 5<sup>e</sup> jour de novembre 2023, et le soussigné, KPMG Inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli se tiendra le **23<sup>e</sup> jour de novembre 2023 à 14 h** par **Visioconférence par Microsoft Teams**. Pour participer à l'assemblée des créanciers, vous devez compléter et envoyer à [reclamation@kpmg.ca](mailto:reclamation@kpmg.ca), le formulaire d'inscription joint au présent document. Un lien vous sera communiqué avant l'assemblée des créanciers.
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à mon attention avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Fait à Montréal, le 10<sup>e</sup> jour de novembre 2023.

KPMG INC.  
Syndic Autorisé en Insolvabilité  
David Malin, CPA, CIRP, SAI  
600, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1500  
Montréal, QC H3A 0A3  
Téléphone : 1 (866) 930-4911  
Télécopieur : (514) 840-2121  
[reclamation@kpmg.ca](mailto:reclamation@kpmg.ca)

District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour: 500-11-062929-233  
No dossier: 41-2995093

original  modifié

\_ FORMULAIRE 78 \_  
Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité  
(paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :  
LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.  
Corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et son principal  
établissement au  
7399 boul. Saint-Laurent, en la ville de Montréal, province de Québec, H2R 1W7.


Au failli :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 5 novembre 2023. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.


PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)		ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A .....	5,793.64	1. Inventaire .....	0.00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B" .....	2,999,744.06	2. Aménagements .....	0.00
Créanciers non garantis total .....	3,005,537.70	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
2. Créanciers garantis: voir liste B .....	1,664.00	Bonnes .....	0.00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C .....	0.00	Douteuses .....	0.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de ...	0.00	Mauvaises .....	139,144.13
Total du passif .....	3,007,201.70	Estimation des créances qui peuvent être réalisées .....	0.00
Surplus .....	NIL	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F .....	0.00
		5. Dépôts en institutions financières .....	1,664.00
		6. Espèces .....	0.00
		7. Bétail .....	0.00
		8. Machines, outillage et installation .....	0.00
		9. Immeubles et biens réels: voir liste G .....	0.00
		10. Ameublement .....	0.00
		11. REER, FERR, Assurances-vie etc .....	0.00
		12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures etc.) .....	0.00
		13. Droits en vertu de testaments .....	0.00
		14. Véhicules .....	0.00
		15. Autres biens: voir liste H .....	0.00
		Si le failli est une personne morale, ajoutez :	
		Montant du capital souscrit .....	0.00
		Montant du capital payé .....	0.00
		Solde souscrit et impayé .....	0.00
		Estimation du solde qui peut être réalisé .....	0.00
		Total de l'actif .....	1,664.00
		Déficit .....	3,005,537.70

Je, Nadine Eap, de Montreal en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 5 novembre 2023, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)  
devant moi le 10 novembre 2023, à Montréal en la province de Québec.

  
Nathalie Grenon, Commissaire à l'Assermentation  
Pour la province de Québec  
Expire le 21 août 2025



  
Nadine Eap

District of: Quebec  
Division No. 01 - Montréal  
Court No. 500-11-062929-233  
Estate No. 41-2995093

FORM 78 -- Continued

IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF :  
LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.

Body politic and corporate, duly incorporated according to Law, and having its head office and principal place of business at  
7399 Saint-Laurent Blvd., in the city of Montreal, province of Quebec, H2R 1W7.

List "A"  
Unsecured Creditors

LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.

No.	Name of creditor	Address	Unsecured claim	Balance of claim	Total claim
1	AGENCE DU REVENU DU CANADA Attn: Centre d'arrivages de l'insolvabilité QC	Cntr national vérif.recouvrement Shawinigan 4695, boul. de Shawinigan-Sud Shawinigan QC G9P 5H9	0.00	0.00	0.00
2	CIBC	Sébastien Grenon 1155 René-Lévesque O., suite 1400 Montreal QC H3B3Z4	0.00	2,999,744.06	2,999,744.06
3	Ministre du Revenu du Québec	3e étage, secteur R54DGR 1600, boul. René-Lévesque Ouest Montréal QC H3H 2V2	0.00	0.00	0.00
4	RSM Belgium	Chau. de Waterloo 1151 Uccle 1180 Belgium	5,478.33	0.00	5,478.33
5	RSM Netherlands B.V.	Bekkerweg 10 Postbus 6005 Heerlen 6401 SB Netherlands	315.31	0.00	315.31
<b>Total:</b>			<b>5,793.64</b>	<b>2,999,744.06</b>	<b>3,005,537.70</b>

10-Nov-2023

Date



Nadine Eap

District of: Quebec  
 Division No. 01 - Montréal  
 Court No. 500-11-062929-233  
 Estate No. 41-2995093

FORM 78 -- Continued

IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF :  
 LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.

Body politic and corporate, duly incorporated according to Law, and having its head office and principal place of business at  
 7399 Saint-Laurent Blvd., in the city of Montreal, province of Quebec, H2R 1W7.

List "B"  
 Secured Creditors

LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.

No.	Name of creditor	Address	Amount of claim	Particulars of security	When given	Estimated value of security	Estimated surplus from security	Balance of claim
1	CIBC	Sébastien Grenon 1155 René-Lévesque O., suite 1400 Montreal QC H3B3Z4	3,001,408.06	Cash in bank - Cash in bank - 67 18418 - CIBC	09-Jun-2017	1,664.00		
				Debts Due - Business - Accounts Receivables	09-Jun-2017	0.00		2,999,744.06
<b>Total:</b>			<b>3,001,408.06</b>			<b>1,664.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2,999,744.06</b>

10-Nov-2023

Date



Nadine Eap

District of: Quebec  
Division No. 01 - Montréal  
Court No. 500-11-062929-233  
Estate No. 41-2995093

FORM 78 -- Continued

IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF :  
LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.

Body politic and corporate, duly incorporated according to Law, and having its head office and principal place of business at  
7399 Saint-Laurent Blvd., in the city of Montreal, province of Quebec, H2R 1W7.  
List "C"  
Preferred Creditors for Wages, Rent, etc.

LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.

No.	Name of creditor	Address and occupation	Nature of claim	Period during which claim accrued	Amount of claim	Amount payable in full	Difference ranking for dividend
Total:					0.00	0.00	0.00

10-Nov-2023

Date



Nadine Eap

District of: Quebec  
Division No. 01 - Montréal  
Court No. 500-11-062929-233  
Estate No. 41-2995093

FORM 78 -- Continued

IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF :  
LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.

Body politic and corporate, duly incorporated according to Law, and having its head office and principal place of business at  
7399 Saint-Laurent Blvd., in the city of Montreal, province of Quebec, H2R 1W7.

List "D"  
Contingent or Other Liabilities

LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.

No.	Name of creditor or claimant	Address and occupation	Amount of liability or claim	Amount expected to rank for dividend	Date when liability incurred	Nature of liability
Total:			0.00	0.00		

10-Nov-2023

Date



Nadine Eap

District of: Quebec  
 Division No. 01 - Montréal  
 Court No. 500-11-062929-233  
 Estate No. 41-2995093

FORM 78 -- Continued

IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF :  
 LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.

Body politic and corporate, duly incorporated according to Law, and having its head office and principal place of business at  
 7399 Saint-Laurent Blvd., in the city of Montreal, province of Quebec, H2R 1W7.

List "E"

Debts Due to the Bankrupt

LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.

No.	Name of debtor	Address and occupation	Nature of debt	Amount of debt (good, doubtful, bad)	Folio of ledgers or other book where particulars to be found	When contracted	Estimated to produce	Particulars of any securities held for debt
1	Accounts Receivables	7399 Saint-Laurent Blvd. Montreal QC H2R 1W7	Accounts Receivables	0.00 0.00 139,144.13		09-Jun-2017	0.00	Hypothec on the universality of claims
			Total:	0.00 0.00 139,144.13			0.00	

10-Nov-2023

Date



Nadine Eap

District of: Quebec  
 Division No. 01 - Montréal  
 Court No. 500-11-062929-233  
 Estate No. 41-2995093

FORM 78 -- Continued

IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF :  
 LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.

Body politic and corporate, duly incorporated according to Law, and having its head office and principal place of business at  
 7399 Saint-Laurent Blvd., in the city of Montreal, province of Quebec, H2R 1W7.

List "F"

Bills of Exchange, Promissory Notes, Lien Notes, Chattel  
 Mortgages, etc., Available as Assets

LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.

No.	Name of all promissory, acceptors, endorsers, mortgagors, and guarantors	Address	Occupation	Amount of bill or note, etc.	Date when due	Estimated to produce	Particulars of any property held as security for payment of bill or note, etc.
<b>Total:</b>				<b>0.00</b>		<b>0.00</b>	

10-Nov-2023

Date



Nadine Eap



District of: Quebec  
Division No. 01 - Montréal  
Court No. 500-11-062929-233  
Estate No. 41-2995093

FORM 78 -- Continued

IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF :  
LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.

Body politic and corporate, duly incorporated according to Law, and having its head office and principal place of business at  
7399 Saint-Laurent Blvd., in the city of Montreal, province of Quebec, H2R 1W7.

List "G"

Real Property or Immovables Owned by Bankrupt

LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.

Description of property	Nature of bankrupt interest	In whose name does title stand	Total value	Particulars of mortgages, hypothecs, or other encumbrances (name, address, amount)	Equity or surplus
Total:			0.00		0.00

10-Nov-2023

Date



Nadine Eap

District of: Quebec  
 Division No. 01 - Montréal  
 Court No. 500-11-062929-233  
 Estate No. 41-2995093

FORM 78 -- Concluded

IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF :  
 LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.

Body politic and corporate, duly incorporated according to Law, and having its head office and principal place of business at  
 7399 Saint-Laurent Blvd., in the city of Montreal, province of Quebec, H2R 1W7.

List "H"  
 Property

LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.  
 FULL STATEMENT OF PROPERTY

Nature of property	Location	Details of property	Original cost	Estimated to produce
(a) Stock-in-trade			0.00	0.00
(b) Trade fixtures, etc.			0.00	0.00
(c) Cash in financial institutions	CIBC 1155 Rene-Levesque Blvd. W., Suite 1400 Montreal QC H3B 3Z4	67 18418	1,664.00	1,664.00
(d) Cash on hand			0.00	0.00
(e) Livestock			0.00	0.00
(f) Machinery, equipment and plant			0.00	0.00
(g) Furniture			0.00	0.00
(h) Life insurance policies, RRSPs, etc.			0.00	0.00
(i) Securities			0.00	0.00
(j) Interests under wills, etc.			0.00	0.00
(k) Vehicles			0.00	0.00
(l) Taxes			0.00	0.00
			<b>Total:</b>	<b>1,664.00</b>

10-Nov-2023

Date



Nadine Eap



KPMG inc.  
Tour KPMG  
Bureau 1500  
600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2311  
Télécopieur (514) 840-2121  
www.kpmg.ca

## INSCRIPTION À L'ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

---

*Dans l'affaire de la Faillite de LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.*

Nom du créancier : \_\_\_\_\_

Nom du représentant du créancier : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Veillez noter que pour participer à l'assemblée des créanciers, vous devez transmettre ce formulaire au syndic ainsi que la preuve de réclamation par courriel à l'adresse suivante : [reclamation@kpmg.ca](mailto:reclamation@kpmg.ca), au plus tard à 17 h (heure de Montréal) le **22 novembre 2023**.

District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour: 500-11-062929-233  
No dossier: 41-2995093

- FORMULAIRE 31 -  
Preuve de réclamation  
(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1)  
et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :  
LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.  
Corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et son principal établissement au  
7399 boul. Saint-Laurent, en la ville de Montréal, province de Québec, H2R 1W7.

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Dans l'affaire de la faillite de LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC. de Montréal en la province de Québec et de la réclamation de \_\_\_\_\_, créancier.

Je, \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de \_\_\_\_\_ de la province de \_\_\_\_\_, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis \_\_\_\_\_ (le poste/la fonction) du \_\_\_\_\_, créancier).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 5 novembre 2023, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de \_\_\_\_\_ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)

A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :

(Cochez ce qui s'applique.)

pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)

D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour: 500-11-062929-233  
No dossier: 41-2995093

FORMULAIRE 31 --- Fin

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :  
LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.

Corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et son principal établissement au  
7399 boul. Saint-Laurent, en la ville de Montréal, province de Québec, H2R 1W7.

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de \_\_\_\_\_ \$  
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).

- E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)  
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
- H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Au meilleur de ma connaissance, je \_\_\_\_\_ (suis/ne suis pas)(ou le créancier susnommé \_\_\_\_\_ (est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des "personnes liées" au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que défini au paragraphe 2(1) de la Loi. (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

- Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
- Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Témoïn

\_\_\_\_\_  
Créancier

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_  
Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_  
Adresse électronique : \_\_\_\_\_

REMARQUE : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour: 500-11-062929-233  
No dossier: 41-2995093

- FORMULAIRE 36 -  
Formulaire de procuration  
(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b  
de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :  
LXR LUXURY PRODUCTS INTERNATIONAL INC.

Corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et son principal établissement au  
7399 boul. Saint-Laurent, en la ville de Montréal, province de Québec, H2R 1W7.

Je, \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, créancier dans l'affaire susmentionnée,  
nomme \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, mon  
fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci  
\_\_\_\_\_ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Témoin

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne physique)

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne morale)

\_\_\_\_\_  
Témoin

Par \_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

KPMG Inc. - Syndic autorisé en insolvabilité

600, boul de Maisonneuve Ouest, Bureau 1500  
Montréal QC H3A 0A3  
Télécopieur: (514) 840-2121  
Courriel: [reclamation@kpmg.ca](mailto:reclamation@kpmg.ca)



**KPMG INC.**

600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Bureau 1500  
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone : (866) 930-4911  
Télécopieur: (514) 840-2121  
Courriel : [reclamation@kpmg.ca](mailto:reclamation@kpmg.ca)

**Syndic Autorisé en Insolvabilité**

Stéphane De Broux, CPA, CIRP, SAI  
Richard Lépine, CPA, CIRP, SAI  
Maxime Codère, CPA, CIRP, SAI  
David Malin, CPA, CIRP, SAI

## **CETTE FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS EST FOURNIE AFIN DE VOUS AIDER À REPLIR LA FORMULE DE PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ La preuve de réclamation doit être signée par l'individu qui la remplit.
- ◇ La signature du réclamant doit être attestée.
- ◇ Indiquer l'adresse complète (incluant le code postal) où tout avis et correspondance doivent être expédiés.
- ◇ Le montant sur le relevé de compte doit correspondre au montant réclamé sur la preuve de réclamation.

### **PARAGRAPHE 1 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Si la personne qui complète la preuve de réclamation n'est pas le créancier lui-même, elle doit préciser son poste ou sa fonction.

### **PARAGRAPHE 3 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Un relevé de compte détaillé ainsi que les factures s'y rapportant doivent accompagner la preuve de réclamation.

### **PARAGRAPHE 4 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Un créancier non garanti doit cocher ce qui s'applique en indiquant s'il revendique ou non un droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.
- ◇ Un locateur doit compléter le sous-paragraphe (b).
- ◇ Un créancier garanti doit compléter le sous-paragraphe (c).
- ◇ Un agriculteur, un pêcheur ou un aquiculteur doit compléter le sous-paragraphe (d).
- ◇ Un salarié doit compléter le sous-paragraphe (e).
- ◇ Un réclamant contre les administrateurs doit compléter le sous-paragraphe (f).
- ◇ Un client d'un courtier en valeurs mobilières failli doit compléter le sous-paragraphe (g).

### **PARAGRAPHE 5 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Le réclamant doit indiquer s'il est ou n'est pas lié au débiteur, au sens de la définition de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité soit "suis lié" ou "ne suis pas lié".

### **PARAGRAPHE 6 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Le réclamant doit fournir une liste détaillée de tous les paiements reçus et/ou crédits accordés, soit:
  - a) au cours des trois mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur ne sont pas liés.
  - b) au cours des douze mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur sont liés.